

2022

APPEL À COTISATIONS

NOM DE L'AMICALE NATIONALE :

SITUATION : Nombre d'adhérents :

- Actifs (Marins ou anciens marins)	:
- Sympathisants	:
- Autres (Veuves, membres d'honneur, bienfaiteurs,)	:
		=====
TOTAL (1) :	:

Nom et adresse du destinataire des vignettes :

Date : / /

Signature du président ou du trésorier :

	Nombre	Prix unitaires	TOTAUX
Vignettes 2022 (*)	Adhérents (1)	5.50 €	
A PAYER :			

(*) Conformément au paragraphe n° 5 (Résolution 2020/5 de la note circulaire n° 128 FAMMAC du 03/11/2020).

(1) Tout membre d'amicale (actif, sympathisant, ...) doit s'acquitter du timbre fédéral et ce à quelque titre qu'il soit affilié.

IMPORTANT : Joindre votre règlement par chèque bancaire libellé à l'ordre de la FAMMAC.

Ne pas omettre de nous adresser la composition du bureau de votre amicale à l'issue de la dernière assemblée.